

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 53-422-1932 Nomination.

n° 53-422-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 janvier 1932

Numéro JO

n° 422 du 31/01/1932

Date du numéro

31 janvier 1932

TEXTE INTÉGRAL

M. Collombet, administrateur des colonies, licencié en droit, est nommé provisoirement juge suppléant p. i. près le tribunal de 1^{re} instance de Djibouti, en remplacement de M. Saintol. Avant d'entrer en fonctions, M. Collombet prêtera le serment pi écrit par la loi. Ce magistrat percevra l'allocation prévue à l'article 9 du décret du 2 mars 1910.